



FDPS : REVENDICATIONS NAO 2019

EXIGEONS UNE POLITIQUE VRAIMENT SOCIALE POUR LES SALARIES FDPS

I – Rémunérations.....	2
II - Revalorisation des avantages.....	3
III - Equilibre vie privée/ vie professionnelle.....	5
IV - Responsabilité Sociétale et Environnementale.....	7

Rémunérations

Afin de réduire concrètement les écarts de rémunération dans l'entreprise et **dans chaque catégorie d'emploi** (dus notamment à l'intégration des salariés ex-Darty SNX), l'UNSA demande la mise en place de plusieurs mesures automatiques :

1. Par catégories d'emploi

- Pour les salariés se trouvant dans le **premier décile** : augmentation automatique de **5 %**
- Pour les salariés se trouvant dans le **deuxième décile** : augmentation automatique de **3 %**

2. Par ancienneté de la précédente augmentation

- **2%** de la masse salariale consacrée aux augmentations individuelles avec **priorité mécanique aux salariés non augmentés depuis le plus longtemps**

3. Réévaluation du salaire minimum d'embauche

- **1900 euros brut** (actuellement le SMIC brut base 35h est de 1521,22 euros brut)

4. Revalorisation des minima de grilles

- **3%** sur l'ensemble des niveaux.

5. Rémunération variable pour tous les salariés

- **Généralisation** d'une rémunération variable **pour tous les collaborateurs** de 10% minimum.
- **Déplafonnement** et possibilité de rétribution de la surperformance

6. Mode de calcul de la rémunération variable

- la formule de calcul du variable doit être **communiquée aux salariés** via un document consultable dans l'Intr@Fnac avant la période de l'Entretien Annuel d'Évaluation.

7. Définition des objectifs

- La Direction de FDPS doit **s'engager par écrit** à ce que tous les Managers communiquent leurs objectifs aux salariés **avant la fin du mois de mars de chaque année**.

8. Suivi de l'atteinte des objectifs

- Mise en place d'un **entretien à mi-année** par le manager afin d'évaluer l'atteinte des objectifs ; cette réunion doit permettre au salarié d'évoquer les difficultés rencontrées et au Manager de réévaluer si nécessaire les objectifs.

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsafnacdarty](https://twitter.com/unsafnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

Revalorisation des avantages

9. Extension de la prime mensuelle d'ancienneté

- **Déplafonnement** de la prime d'ancienneté **jusqu'à 25 ans d'ancienneté** en prolongeant le calcul chaque année impaire, **sur le plafond PMSS recalculé sur 13 mois.**

10. Mise en place de primes exceptionnelles d'ancienneté

- 30 ans : 1500 euros bruts
- 35 ans : 2000 euros bruts
- 40 ans : 2500 euros bruts

11. Revalorisation de la prime de vacances

- **Augmentation** du montant de la prime à **950 euros bruts** (calculée sur 1/2 mois du salaire minimum d'embauche ; cf. mesure 3 ci-dessus)

12. Prix personnels

- Accès aux prix persos sur les produits **Fnac et Darty**, au même taux, pour tous les salariés de FDPS, sans condition d'ancienneté.

13. Automatisation des remboursements de frais de transport

- **Mise en place d'un forfait mensuel automatique minimum** de remboursement des transports d'un montant de 5/7 du coût du Pass Navigo du mois précédent, **quel que soit le mode de transport** des salariés (transport en commun, voiture, vélo, marche, etc.) sans avoir à fournir de justificatif
Le fait de venir travailler est déjà un justificatif de frais de transport...

⇒ Le montant réel du remboursement ne pourra pas être inférieur à 50% des frais réels engagés par les salariés pour se rendre sur leur lieu de travail (ex : abonnement SNCF Grandes Lignes, autocars, carburants, etc., sur justificatif.)

14. Mise en place du Forfait Mobilité Durable

- « le **forfait de mobilité durable** vise à étendre les modes de transports non polluants utilisables par les salariés pour bénéficier d'une prise en charge des frais engagés. Ce dispositif viendra remplacer le précédent, l'indemnité kilométrique vélo (IKV) en le simplifiant. [...] Tous les employeurs privés et publics pourront contribuer au frais de déplacement domicile/travail à vélo de leurs salariés. Le versement reçu pourra être **déduit des revenus imposables** dans la limite de **400 euros par an** et ne sera **pas soumis à cotisations sociales.**»

<https://e-paye.com/forfait-mobilite-durable-ikv/>

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/plan-velo-mesures-fiscales>

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsa_fnacdarty](https://twitter.com/unsa_fnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

15. Revalorisation du montant du ticket restaurant

- **Revalorisation** du ticket restaurant à **14 euros**

16. Mise à niveau de l'Information des salariés sur les congés

- Dans la documentation envoyée aux salariés le 21 janvier 2019, seule la version « managers » rappelle les règles des congés CP / RTT / CONGES EXCEPTIONNELS

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsafnacdarty](https://twitter.com/unsafnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

Équilibre vie privée / vie professionnelle

17. Télétravail

- Application d'une journée de télétravail pour les **salariés à temps partiel**
- Application d'une **deuxième journée de télétravail** pour l'ensemble des salariés à temps plein
- Possibilité de déposer **12 jours de télétravail supplémentaires** par an **en cas de nécessité imprévue**
- Souplesse dans le choix des périodes de télétravail (ex : une semaine sur deux)
- Informatisation des demandes de télétravail sur le portail RH (notamment pour avoir connaissance du motif d'un refus)

18. Report de pose des congés

- **Pérennisation et extension de la mesure obtenue en 2018 par l'UNSA** : Possibilité de reporter 12 jours (deux semaines) de congés payés **jusqu'au 31 août** au lieu du 31 mai (à l'identique des RTT)
En 2018, les salariés ont pu, de façon exceptionnelle, reporter 5 jours de congés

19. Jours enfant handicapé

- Augmentation du compte annuel de **10 jours d'absence rémunérés** (en plus des jours « enfant malade ») pour les salariés ayant un enfant handicapé avec possibilité de fractionnement par demi-journée.
Actuellement, cette mesure est limitée à 5 jours

20. Droit à la déconnexion

- Rédaction d'une **charte de la déconnexion** pour inciter les collaborateurs et les managers :
 - A s'abstenir d'envoyer ou de traiter les sollicitations professionnelles (mails, SMS, etc.) de 21h à 7h (sauf cas identifiés d'astreinte à domicile)
 - A **ne pas organiser de réunions** avant 9h ou après 17h

21. Temps de travail des personnels apprenants

- Création et remise aux **managers, stagiaires, alternants et apprentis** d'un **document rappelant les droits et les spécificités** de leur présence dans l'entreprise (notamment en termes de respect des horaires hebdomadaires de travail)

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsa_fnacdarty](https://twitter.com/unsa_fnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

22. Compte Épargne Temps (CET)

- **Ouverture d'une négociation** sur la mise en place d'un **Compte Epargne Temps** (CET) permettant de convertir les jours de congé et de RTT. Ce CET permettra au salarié d'épargner des temps de repos (congés, jours de repos...) et des sommes d'argent (primes conventionnelles, primes d'intéressement...) pour une utilisation ultérieure. Le CET pourra être complété par un abondement de l'employeur si l'accord le prévoit et ce, dans les limites légales.

(Déjà obtenue en 2018, cette négociation n'a pas été initiée par la Direction)

23. Retraite progressive

- Mise en place d'un dispositif de **départ progressif à la retraite** dans les mêmes termes que ceux de l'article 2.1.1 alinéa b de l'Accord Intergénérationnel qui a eu cours dans le groupe Fnac de 2015 à 2017.

24. Don de jours de RTT

- Informatisation des **demandes de dons de RTT** sur le portail RH

25. Qualité de vie au travail

- Ouverture de négociations sur le thème de la **Qualité de Vie au Travail**.

UNSA FNAC-DARTY

Site web : www.unsa-fnacdarty.org

Mail : contact@unsa-fnacdarty.org

Twitter : [@unsa_fnacdarty](https://twitter.com/unsa_fnacdarty)

Yammer : [groupe UNSA FNAC-DARTY](#)

Facebook : [page UNSA Fnac-Darty](#)

RSE : Responsabilité Sociétale et Environnementale

26. Véhicules électriques

- Installation de **bornes et de prises de rechargement** pour les véhicules électriques, avec priorité d'accès à ces places pour les salariés détenant un véhicule concerné (aide financière possible avec le programme ADVENIR)

<http://advenir.mobi/>

27. Fournisseur d'énergie

- Pour la fourniture électrique de l'ensemble des locaux : choix du fournisseur d'électricité ENERCOOP, seul fournisseur l'électricité coopératif, français, garantissant 100% d'électricité renouvelable selon un modèle équitable et responsable.

<https://www.enercoop.fr/nos-offres/professionnels>

